







Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h30 du vendredi au samedi de 8h30 à 20h le dimanche de 9h à 12h30

Du lundi au samedi de 08h00 à19h30 Du lundi au samedi de 09h00 à 19h00

28, avenue des Australiens - 80200 Péronne - 03 22 73 36 00





ACCOMPAGNEMENT

DE L'ENTREPRISE et du dirigeant

Conseils
Accompagnement
Paie & gestion sociale
Droit du travail
Comptabilité
Relations financières

Droit des sociétés



CHD LANEO AMIENS 2 rue du Capitaine Nemo 80440 Boves Tél. 03 75 14 01 35

CHD LANEO BEAUCAMPS 2 rue de la Gare 80430 Beaucamps-le-Vieux Tél. 03 22 48 17 46

CHD LANEO BLANGY 20 avenue de la Gare 76340 Blangy-sur-Bresle Tél. 02 76 50 02 13



Du lundi au samedi de 8H30 à 19H Le dimanche de 9h à 12h30

> 4 rue de Madrid 80200 PÉRONNE



AIDE À DOMICILE DÉPENDANCE : APA et PCH CONFORT : Aide ménagère

> 19 rue Saint Fursy 80200 PERONNE

03 23 81 33 14 - Site : www.domidom.fr - Organisme agréé APA - PCH - Agrément N° SAP 752221341



CHAUFFAGE • CLIMATISATION

POSE & ENTRETIEN

POÊLE • INSERT • CHEMINÉE • CHAUDIÈRE • BOIS • GRANULÉ • CHAUDIÈRE

TUBAGE + CRÉATION DE CONDUIT INOX

Bénéficiez des avantages fiscaux liés aux économies d'énergie







10 av des Australiens • PÉRONNE

Tél. 03 22 84 72 00

G2L CHAUFFAGE CLIMATISATION





Lundi au vendredi de 9h à 18h30 Samedi de 9h à 17h

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



15, Rue de Lisbonne - 80200 PERONNE - 03 22 84 72 60 - www.midas.fr

Péronne

le mag

SOMMAIRE

03 - Edito

04 à 05 - Actualités

06 - Sécurité

07 - Environnement & Travaux

09 - Commerce

11 - Bibliothèque annexe de la Chapelette

12 à 13 - Culture

14 - Conseil Municipal des Enfants

15 - Octobre Rose

16 à 17 - Rétrospective

18 - Centre social

19 - Un peu d'histoire

 $20 \,\dot{a} \, 21$ - Le Moulin Damay

23 - Tribunes politiques

24 - Agenda des manifestations

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE PÉRONNE

Directeur de la publication : Gautier MAES

Adjoint à la communication : Wilfried BELMANT

Chargés de communication :

Mathilde DUBOIS & Sylvain HAGARD

Crédit photo de couverture : Oesch-S Photographie

Mairie de Péronne :

www.ville-peronne.fr communication@ville-peronne.fr 03.22.73.31.17

Retrouvez-nous sur:

@villedeperonne







Éditorial



Chères Péronnaises, chers Péronnais,

Depuis quelques jours, les festivités de fin d'année ont débuté et le Village de Noël a ouvert ses portes sur la Place André Audinot.

La patinoire de vraie glace a fait son grand retour tout comme le manège pour enfants. Pour permettre aux enfants de profiter pleinement de ces animations gratuites, y compris durant les vacances scolaires, la patinoire et le manège resteront jusqu'au 29 décembre tandis que le Village de Noël fermera ses portes le 22 décembre au soir.

La clôture des festivités de fin d'année sera marquée par le concert de Noël du groupe de jazz The Big Band le 22 décembre à 20h00 à l'Espace Mac Orlan. Tous les plus grands standards de Noël seront revisités avec brio par cet orchestre de qualité!

C'est un très grand plaisir de retrouver les artisans et créateurs dans leurs chalets, de voir les vitrines de nos commerces décorées, les rues de notre ville s'illuminer et de voir le sapin scintiller de mille feux. L'esprit de Noël emplit nos cœurs de chaleur et de convivialité : c'est un moment propice pour se retrouver, partager et célébrer ensemble.

A Péronne, nous avons œuvré pour proposer un noël solidaire et tourné vers les autres. La Commission Citoyenneté et Solidarité du Conseil Municipal des Enfants a souhaité organiser une collecte de jouets et de jeux au profit des enfants du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Péronne. Les enfants élus, accompagnés par les membres du Conseil Municipal ont ainsi tenu un chalet sur le Village de Noël pour collecter ces cadeaux qui seront redistribués aux familles bénéficiaires le 19 décembre. Pour la première année, nous avons également mis en place un goûter solidaire à l'Espace Mac Orlan afin de permettre à toutes les personnes seules et isolées d'être entourées pour cette période de fête. Enfin, nos seniors sont invités à participer à un temps fort le 21 décembre afin de recevoir leur colis de fin d'année.

Pour 2023, nous avons souhaité aller encore plus loin pour diffuser l'esprit des fêtes dans les foyers de la ville. Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté la mise en place d'un chéquier d'une valeur de 50€ pour tous les foyers péronnais. Ce chéquier, composé de 10 chèques de 5€, pourra être utilisé chez les commerces du centre-ville partenaires (la liste des commerces est consultable sur le site internet de la ville : ville-peronne.fr).

En plus d'aider les foyers péronnais en cette période qui peut être difficile, la mise en place de ce dispositif est un soutien direct à nos commerces de proximité.

Avec mon équipe, nous nous sommes mobilisés tout au long de l'année pour répondre au mieux à vos demandes et à vos attentes. Nous sommes intervenus sur des dossiers variés et l'année 2023 se clôture à peine que nous sommes déià tournés vers l'année à venir.

2024 s'annonce animée, festive et dynamique : nul doute que vous trouverez de quoi vous occuper à Péronne! Entre la saison culturelle qui va se poursuivre, les Jeux Olympiques, le 50E Championnat de France de Montgolfières, le Castle Festival, le carnaval, la Fête de la Bière, la première course de caisses à savon, les cinémas de plein-air et les nombreuses autres animations programmées, chacun devrait y trouver son compte!

En attendant de pouvoir vous rencontrer lors des prochaines réunions de quartier, je vous présente en mon nom, et au nom du Conseil municipal, tous mes vœux de bonheur, de réussite, de santé et de prospérité pour 2024.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Gautier MAES, Maire de Péronne

Actualités

La 50^{ème} édition du Championnat de France de Montgolfières se déroulera à l'été 2024



Chaque année, la Fédération Française d'Aérostation, en collaboration avec un organisateur local, organise le Championnat de France de Montgolfières sur une durée de 5 à 6 jours. En 2023, la 49e édition de ce championnat s'est déroulée à Marmande, dans le Lot-et-Garonne. Cette compétition annuelle regroupe les meilleurs pilotes français de l'hexagone.

À cette occasion, le ciel se recouvre d'une cinquantaine de montgolfières qui prennent part aux épreuves organisées par la Direction des Vols (DV). Sur 75 montgolfières présentes pour cet événement, 50 ballons sont en compétition et 25 ballons, appelés « Fiestas » servent à faire des baptêmes de l'air.

Les élus de la Ville de Péronne ont été conviés à participer à l'événement afin d'assurer la passation pour la 50ème édition qui se déroulera... à Péronne du 12 au 17 août 2024! Toute la population aérostatique sera réunie pour offrir au public un spectacle entre terre et ciel. Depuis le 1er Championnat de France de Montgolfières organisé en 1974, de nombreuses villes se sont appropriées l'espace d'un été la compétition aérostatique française. Organiser cette compétition est une réelle chance pour le territoire de Péronne : la compétition va offrir la possibilité de « booster » la vie économique locale et de mettre un coup de projecteur sur la commune. Cette année, environ 70 000 personnes ont levé les yeux pour observer, admirer et photographier ces bulles d'air pendant 6 jours.





DES MINI-MONTGOLFIÈRES POUR LES DOUDOUS

Un premier temps fort a été organisé le samedi 18 novembre, en corrélation avec la soirée annuelle de la Fédération Française de l'Aérostation. Trois mini-montgolfières ont pris possession des cours de tennis. A cette occasion, les enfants présents ont pu déposer leurs doudous dans les petites nacelles et ils ont pu observer leurs fidèles compagnons prendre un peu de hauteur. À l'occasion du Village de Noël, un chalet sera consacré à la vente des baptêmes qui seront réalisés entre le 12 et le 17 août 2024. Alors pour ne rien manquer, rendez-vous du 9 au 22 décembre sur la Place André Audinot!



ÉTAT CIVIL

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés : Quentin CORROYER & Blandine ZANGARIO 02.09.2023







Les permanences des Jardins Ouvriers

La Société d'Horticulture et Jardins Ouvriers de Péronne vous donne rendez-vous dans la salle communale rue Georges Caron pour le paiement de la cotisation et la distribution des graines lors des permanences organisées le samedi 13 janvier, le mercredi 17 janvier et le samedi 20 janvier de 8h30 à 12h30.

Gilbert Teillaud, président de l'association, vous convie également à l'Assemblée Générale le samedi 27 janvier, de 8h30 à 13h00 à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin. 75 mongolfières présentes pour cet événement

Actualités



L'Association Avenue Mac Orlan reçoit le label Qualité Tourisme



L'Association Avenue Mac Orlan, présidée par Claudette Guidon, est particulièrement connue sur notre territoire pour le spectacle son et lumière Cygnes des Temps. L'édition 2023 a connu un franc succès, suscitant ainsi l'intérêt de la Fédération Française de Fêtes et Spectacles Historiques (F.F.F.S.H) représentée par Mireille Benedetti.

Le lundi 20 novembre dernier, Mireille Benedetti - accompagnée par Sylvie Willay, vice-présidente de la F.F.F.S.H – a remis à l'association le label Qualité Tourisme. Cette marque est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leur prestation. Actuellement, 6000 établissements sont labelisés Qualité Tourisme en France. On en compte

58 dans la Somme et deux à Péronne : l'Historial de la Grande Guerre et désormais, l'association Avenue Mac Orlan.

La remise de ce label vient féliciter le travail acharné réalisé par les bénévoles, les figurants et les membres du spectacle Cygnes des Temps. C'est une reconnaissance de l'excellence. Elle atteste du dévouement constant des bénévoles et figurants envers la qualité de l'accueil, la valorisation du territoire et la satisfaction des spectateurs.

Toutes les infos

Le spectacle Cygnes des Temps se tiendra le vendredi 28, le samedi 29 et le dimanche 30 juin 2024 sur le site de la Porte de Bretagne.

Cette année encore, des nouveautés vous attendent ! Si vous souhaitez rejoindre cette grande famille pour une belle aventure, une deuxième après-midi d'inscriptions se tiendra à l'Espace Mac Orlan le vendredi 02 février 2024 de 14h30 à 17h30.

Vous pouvez également vous inscrire sur le site internet ou par mail :

www.cygnesdestemps.fr cygnesdestemps80@gmail.com

ACTUALITÉ | BRIDGE

Et si vous découvriez le bridge avec le Téméraire Bridge Club de Péronne ?

Le bridge, un jeu de cartes passionnant ouvert à tous. Vous êtes intéressé ? Venez rencontrer le Téméraire Bridge Club de Péronne les lundis et mercredis après-midi : des formations sont mises en place pour les débutants ! Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre lundi de Pentecôte ! Une compétition régionale ouverte à tous les licenciés avec une dotation importante sera organisée à l'Espace Patrick Dupond.

CONTACT:

Jacques Quillet, président jacques.quillet@orange.fr / 06 81 76 56 09 Gerard.eteve@wanadoo.fr / 06 79 10 52 82



La ville facilite l'accès aux cimetières

Vous avez des problèmes de mobilité et vous souhaitez entrer au cimetière avec votre véhicule ? L'accès peut vous être autorisé sous certaines conditions :

- Vous avez plus de 75 ans
- Vous avez moins de 75 ans mais des problèmes de mobilité avérés

Pour réaliser votre demande, il vous suffit de télécharger le formulaire présent sur le site internet de la Ville de Péronne, dans la rubrique « Cimetières » (www.ville-peronne.fr). Une fois le dossier complété, retournez-le avec les pièces justificatives (photocopie de la pièce d'identité pour les plus de 75 ans ; photocopie de la pièce d'identité et un certificat médical de moins d'un an attestant de la difficulté à se déplacer pour les moins de 75 ans). Un courrier vous sera alors adressé pour vous permettre de venir retirer la clé et la redéposer après votre visite, à l'accueil de la mairie. L'accès avec véhicule ne sera pas possible les samedis après-midi, les dimanches et les jours fériés. A noter que le formulaire peut également être complété auprès du service en charge des cimetières.



CONTACTService cimetières
03.64.63.01.04

Sécurité

Le projet d'armement de la Police Municipale



LE CADRE LÉGAL

Les armes de dotation en police municipale, c'est-à-dire susceptibles d'être remises par la collectivité d'emploi à l'agent de police municipale autorisé à les porter, sont toutes les armes par nature au sens du code pénal (article 132-75 du Code pénal). Le décret n° 2010-544 du 26 mai 2010 autorise, dans des conditions juridiques précisées, les policiers municipaux à être dotés de pistolets à impulsions électriques (PIE).

L'acquisition et la détention par la collectivité

Avant d'acquérir et ainsi de doter ses agents de police municipale d'un pistolet à impulsions électriques (PIE), une délibération du Conseil municipal doit être prise. Cette délibération a été prise le 23 juillet 2021.

Ensuite, le Maire de la commune doit impérativement obtenir une autorisation préfectorale d'acquisition et de détention au nom de la commune, valable 5 ans. Munie de cette autorisation préfectorale, la commune pourra faire l'acquisition du pistolet à impulsions électriques auprès d'un fournisseur.



Taser modèle x2

Le TASER modèle X2 est désigné comme étant un pistolet à impulsions électriques (PIE), classé comme arme individuelle de poing en dotation collective, catégorie B6. Le TASER X2 a pour particularité d'être une arme de neutralisation à létalité réduite.

Il peut agir, soit par contact direct, soit à faible distance, sur une personne menaçant pour elle-même ou pour autrui, devant être neutralisée en projetant deux ardillons ou fléchettes destinés à atteindre la cible corporelle visée. Le courant employé est de haute tension et de faible ampérage. La personne atteinte subit une rupture électro-musculaire (neutralisation par perte de contrôle

du système locomoteur). Cette contraction musculaire induit une douleur aigüe et une tétanie comportant pour effet probable la chute de l'individu, facilitant sa neutralisation par les services de police municipale.

Les PIE doivent être dotés d'un dispositif d'enregistrement audio et d'une caméra associée au viseur qui filmera l'intervention dès son déclenchement. Le PIE constitue, dans la gamme des moyens de force publique, un moyen de force intermédiaire destiné à permettre aux agents de police municipale d'apporter une réponse adaptée, dans le cadre des Lois, des Règlements, de la jurisprudence et du Code de Déontologie de la police municipale issu du décret du 1er août 2003.

La formation des agents

La commune qui souhaite former ses agents au maniement des armes devra en faire la demande auprès des Centres Nationaux de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Deux modules devront être obtenus par ces agents, validant ainsi leurs acquis. Il s'agit des modules juridique et préalable au maniement des armes.

A l'issue de cette formation, et après validation des modules, les services préfectoraux délivreront à l'agent, un arrêté individuel l'autorisant à porter l'arme de façon

Le TASER modèle X2 est désigné comme étant un pistolet à impulsions électriques



Environnement et travaux

Les sites de compostage partagé : les essayer c'est les adopter!

La Ville de Péronne, la Communauté de Communes de la Haute-Somme et le Smitom du Santerre ont travaillé en partenariat à la mise en place de composteurs partagés sur le territoire de la commune. L'inauguration de ce projet a eu lieu le mardi 17 octobre sur la Place André Audinot, sur laquelle un composteur est implanté. Les administrés présents ont pu bénéficier de conseils pour réaliser un compostage parfait!

Pour rappel, trois autres composteurs partagés ont été installés à Péronne : un dans le secteur du Mont Saint-Quentin – Avenue Mac Orlan ; un dans le secteur de la Chapelette – rue de l'Industrie et un dernier dans le secteur du Faubourg de Bretagne – rue Victor Hugo. En tant que particuliers, vous pouvez donc déposer vos déchets compostables dans ces composteurs partagés.

Tout particulier du territoire de la Communauté de Communes de la Haute Somme dispose d'un accès aux composteurs partagés mais il est préférable de venir s'inscrire à l'accueil de la CCHS (23, avenue de l'Europe) ou au Pôle Technique de la Ville de Péronne (3, avenue de l'Europe). Les personnes inscrites pourront repartir avec leur propre bio-sceau pour conserver leurs déchets compostables avant de les déposer dans les composteurs partagés.











La réfection des trottoirs

Les agents du Pôle Technique de la Ville de Péronne ont réalisé une deuxième campagne de pose d'enrobé, dans le quartier du Mont Saint-Quentin, afin d'améliorer la qualité des trottoirs et de faciliter la circulation des usagers. Les rues concernées ont été les suivantes : la rue des marguerites, la rue des glés et la rue des

Malgré des conditions climatiques difficiles, les agents ont posé 400m² d'enrobé ce qui représente environ 30 tonnes. Ces chiffres viennent s'ajouter à la première campagne réalisée au printemps durant laquelle 1000m² de trottoirs ont bénéficié d'une réfection, ce qui représente environ 100 tonnes d'enrobé.







Une campagne pour une ville plus propre

Vous les avez sûrement vu fleurir durant l'été : 20 triptyques ont été installés dans le centre-ville afin de sensibiliser à trois enjeux majeurs pour maintenir la propreté sur la voie publique :

- La gestion des déjections canines
- La gestion responsable des déchets, notamment des mégots de cigarettes
- Le respect du stationnement en zone bleue

Pour rappel, des sacs pour ramasser les déjections canines sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie et dans les 15 distributeurs installés en ville. Pour rappel également, le stationnement en zone bleue sur les places Louis Daudré et André Audinot est limité à 1h30. Nous appelons au civisme de chacun pour une ville plus propre et plus respectueuse de l'environnement!

ACTUALITÉ | **NUISIBLE**

Signaler les nuisibles sur la voie publique

Afin d'assurer la salubrité de la commune, la Mairie de Péronne intervient lorsque des nuisibles - notamment des rats - sont remarqués sur la voie publique. Toutes les demandes concernant les nuisances relatives aux rats et aux autres nuisibles sur le domaine public communal doivent être adressées au poste de la Police Municipale (03.22.73.31.06) qui est le service compétent pour cette problématique. Vous pouvez également réaliser un signalement depuis l'application mobile IMAGINA.

Norauto

4 rue de Rome - CC Intermarché - 80200 PÉRONNE

Tél. 03 22 84 16 43

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00













Commerce

Ils se sont installés à Péronne!





Un commerce, deux concepts

Le mardi 22 août, les boutiques Planète Donuts & Terre Bien-Être ont ouvert leurs portes au 5 avenue Charles Boulanger. En passant les portes de la boutique, vous pourrez vous offrir une petite pause sucrée mais aussi découvrir des produits dédiés à votre bien-être quotidien.

Une boutique de prêt-à-porter féminin

Le samedi 23 septembre, ModElle – boutique spécialisée dans le prêt-à-porter féminin – a ouvert ses portes au 5 rue Louis XI. Le magasin propose des collections sélectionnées avec soin, conçues pour vous mettre en valeur à chaque occasion et offre une large gamme de vêtements pour tous les goûts ; y compris des pièces tendance en grande taille.





Un concept inédit autour des années folles

Le mardi 22 novembre, le bar La Belle Époque a ouvert ses portes au 6 place André Audinot. Spécialisé dans le vin, le whisky, le gin et la bière ce nouveau lieu de détente offre un cadre inédit reprenant les codes des années 20. Entre amis ou en famille, profitez d'un moment de détente autour d'un verre et d'une planche de fromage et de charcuterie!

Un spécialiste du rééquilibrage alimentaire à Péronne

Le 27 juillet dernier, Cyrille Coroller a ouvert les portes de DietPlus au 2B rue du Vert Muguet. Spécialisé dans le rééquilibrage alimentaire, il accompagne ses clients dans leur perte de poids et les aide à découvrir le plaisir de manger différemment, sans frustration ni contrainte!

La boutique Jolie Form fait peau neuve!

Installée au 19 bis rue Saint-Fursy, la boutique Jolie Form est spécialisée dans les vêtements pour femmes.

L'enseigne vous propose une grande sélection de vêtements allant du 42 au 70. La boutique a fait peau neuve et s'est notamment agrandie pour laisser place à un rayon de vêtements pour hommes.

N'hésitez pas à aller découvrir ces collections!





Bibliothèque annexe de la Chapelette

Une annexe de la bibliothèque a ouvert ses portes à la Chapelette

L'équipe municipale a toujours eu à cœur d'œuvrer pour rendre la culture accessible à tous et pour favoriser la découverte de diverses expressions artistiques. Le vendredi 08 septembre, une annexe de la Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes dans le quartier de la Chapelette, place Jean Moulin, dans l'ancienne bibliothèque scolaire.

Pendant plusieurs mois, des petites mains se sont activées pour transformer ce lieu. Ponçage, peinture, petites restaurations : tous les travaux ont été réalisés pour offrir aux utilisateurs un espace de qualité avec de belles références littéraires. L'ouverture de ce lieu culturel offre la possibilité aux habitants du quartier de venir profiter des ressources qu'il propose. La bibliothèque accueille également des classes sur le temps scolaire. Enfin, un dispositif d'aide au numérique et aux démarches administratives est également offert aux personnes qui en expriment le besoin. En plus de cela, un programme d'activités, d'événements culturels et d'expositions a été imaginé et sera proposé dans ces locaux.

Profitez-en, l'adhésion est gratuite pour tous, y compris pour les personnes ne vivant pas à Péronne!

Retrouvez toutes les infos pratiques

bibliothequeannexe@ville-peronne.fr 03.64.63.01.09

Ouvert le mardi et jeudi de 13h30 à 18h00 ;

le mercredi de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil des scolaires et groupes le vendredi



















ACTUALITÉ | BIBLIOTHÈQUE ANNEXE

« La bibliothèque annexe de La Chapelette, comme son nom l'indique, fait partie intégrante de la bibliothèque municipale implantée dans la Mairie. Afin de favoriser la lecture et ainsi permettre un accès à la Culture pour tous, nous avons pris la décision d'ouvrir ce lieu, désormais parfaitement agencé pour l'accueil des usagers et des scolaires du quartier.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de soutien au développement de la lecture publique qui s'est construite depuis plusieurs années en étroite collaboration avec les autres médiathèques du territoire. Cela s'est traduit par la mise en place d'un programme commun d'actions culturelles : la création de supports pédagogiques de découverte, d'accès, d'apprentissage ou de réappropriation de la lecture :

- Raconte-tapis, kamishibaï, livres objets, boîtes à livres
- L'accueil d'auteurs et d'artistes associés développant des projets avec la population mettant à l'honneur différentes formes littéraires
- Le rapprochement avec notre salon du livre de Péronne pour en accroître le rayonnement sur l'ensemble du territoire

Rappelons que la bibliothèque municipale fait partie intégrante du Réseau Centaurée des 8 bibliothèques-médiathèques de notre territoire, qui est un véritable outil d'aménagement culturel et qui représente le développement de la lecture publique en Haute-Somme.

La bibliothèque municipale a pour tâche d'assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires... L'adhésion à la bibliothèque municipale est totalement gratuite pour tous depuis 2021, et donne accès à l'emprunt ou la consultation des collections des médiathèques du réseau ».

Philippe Ponchon Adjoint à la Culture

> Favoriser la lecture et ainsi permettre un accès à la Culture pour tous

Culture

La Vie en Vrai, un héritage d'Anne Sylvestre

« Non, non, je n'invente pas. Mais je raconte tout droit. » Mené par la comédienne, autrice et metteuse en scène Marie Fortuit et accompagné par la pianiste Lucie Sansen, le spectacle musical La vie en vrai raconte la façon dont l'héritage poétique et politique d'Anne Sylvestre résonne avec le parcours de deux artistes trentenaires dans les années 2020. A travers les chansons emblématiques ou plus confidentielles d'Anne Sylvestre, les textes auto-fictifs de Marie Fortuit et les arrangements de Lucie Sansen, on assiste à l'émergence d'un matrimoine puissant et percutant, à la naissance d'une constellation féministe, vectrice d'échos précieux et de voies nouvelles. Il y a dans ce spectacle musical la nécessité de reprendre le flambeau de celle que l'on appelait « Madame Anne ».

Infos pratiques



Vendredi 09 février 2024 Espace Mac Orlan · 20h00 8€ - Gratuit pour les moins de 12 ans Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr Réservation via le QR code



Dance Side Story, un hommage à Broadway!

Ex-danseur de la compagnie de Maurice Béjart formé à l'école de danse de l'Opéra de Paris, François Mauduit présente à Péronne son ballet intitulé Dance Side Story. Entouré de danseurs et danseuses formés dans les meilleures écoles du monde, François Mauduit vous emmène aux États-Unis, berceau de nombreux courants artistiques ayant révolutionné le monde de la danse.

Cet hommage à Broadway et au music-hall est composé de 6 pièces chorégraphiques mettant en exergue la longue filiation de la danse américaine. En un siècle, les États-Unis ont fait naître d'incroyables courants artistiques révolutionnant le monde de la danse : de la tradition du grand ballet classique aux comédies musicales, en passant par la danse moderne ou post moderne, sublimées par des œuvres de jazz symphonique de grande envergure ou des partitions minimalistes. Toutes ont œuvré et transformé la vision du spectacle et fait des États-Unis le berceau d'un mythe artistique inégalé.

Mêlant créativité, talent et inépuisable énergie, le ballet Dance Side Story ne manquera pas de vous offrir un moment magique et suspendu dans le temps.



Infos pratiques

Vendredi 26 janvier 2024 Espace Mac Orlan · 20h00 15€ - 8€ pour les écoles de danse Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

Réservation via le QR code





Majestueuse Irlande!

Irish Legends offre un spectacle de danses, de musiques et de chants, chaleureux et éclatant aux couleurs de l'Irlande. Majestueuse Irlande qui nous offre toute la diversité de son histoire à travers, ses musiques, ses danses et ses chants légendaires. Sur les rythmes frénétiques des claquettes irlandaises appelées « TAP DANCE », danseuses et danseurs venus des meilleures académies de Dublin et de Galway proposent un voyage éblouissant au cœur de la Légende Celte

Jouant sur des instruments de musique traditionnels comme la cornemuse irlandaise ou le bodhran, les Musiciens du groupe interprètent un florilège des plus beaux airs du folklore irlandais transmis de génération en génération. Musiques rythmées et ballades irlandaises Irish Legends un merveilleux spectacle pour tous, vivant et rapide. Une soirée inoubliable pour taper des pieds et frapper dans les mains! Toute la beauté et la féerie des chants, danses et musiques d'Irlande.



Infos pratiques

Samedi 09 mars 2024
Espace Mac Orlan · 20h00
Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr
Réservation via le QR code



Célébrez la nouvelle année avec l'Orchestre d'Harmonie

Sous la baguette de son talentueux chef d'orchestre, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Péronne – accompagnés par les élèves de l'école de danse - vous emmèneront dans un voyage, mêlant harmonieusement des pièces classiques intemporelles, des airs enjoués du répertoire populaire et des compositions spéciales pour accueillir cette nouvelle année avec éclat.

Retrouvez toutes les infos pratiques

13 janvier 2024 à 19h00 – 14 janvier 2024 à 11h00 Espace Mac Orlan Renseignements à ohvp80200@gmail.com

Réservation sur ville-peronne.fr > Saison culturelle



Le cinéma municipal Le Picardy accepte le Pass Culture

Tu as entre 15 et 18 ans et tu disposes d'un Pass Culture ? Ne manque rien de l'actualité cinématographique en utilisant ton pass au cinéma municipal Le Picardy. Retrouvez toute la programmation sur www. lepicardy.film!

Le Pass Culture est un dispositif d'accès aux activités culturelles mis en place par le gouvernement français à destination des jeunes entre 15 et 18 ans. Il se présente sous le format d'une application mobile et web, gratuite et géolocalisée.





Le Conseil Municipal des Enfants invite au respect

La Commission Citoyenneté-Solidarité du Conseil Municipal des Enfants a souhaité sensibiliser les enfants et jeunes de Péronne au respect des personnes et de l'espace public. Elle a recherché les idées, élaboré des slogans, proposé des visuels. Le service communication au vu de ces pistes a élaboré plusieurs projets d'affiches qui ont été relus et amendés par les conseillers enfants.





Au début du mois d'octobre, les conseillers ont diffusé ces affiches dans les lieux fréquentés par les enfants et les jeunes : écoles, lieux sportifs, maisons de quartiers, lieux de réunions... Nous vous la communiquons ci-dessous car elle peut aussi concerner tous les citoyens !

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre

Les élus du Conseil Municipal des Enfants étaient présents lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre qui s'est déroulée au monument aux morts. Certains d'entre eux ont lu des lettres de Poilus tandis que d'autres ont pu déposer les gerbes de fleurs avec les autorités.









Octobre rose











Retour sur ... OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, la Ville de Péronne s'est mobilisée aux côtés de la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose, la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Avec environ 61 214 nouveaux cas en 2023, et plus de 900 000 personnes atteintes en France, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. En 2020, il a provoqué 685 000 décès dans le monde. Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie, mais détecté suffisamment tôt, il guérit dans 9 cas sur 10. Même

si cela est plus rare, n'oublions pas également que les hommes aussi peuvent être touchés : ils représentent 1% du nombre total de cancers

Durant tout le mois, les actions de la municipalité et de nombreuses associations péronnaises participantes ont été guidées par l'envie de sensibiliser, de soutenir la recherche et surtout de manifester notre solidarité envers celles et ceux qui affrontent la maladie.

Au total, la collectivité a récolté la somme de 3127 euros et 50 centimes. Somme à laquelle vient s'ajouter les fonds collectés par les nombreuses associations qui se sont également mobilisées : au total, plus de 5000€ ont pu être collectés sur notre commune grâce à votre mobilisation. Cette somme servira à la recherche et à la prévention pour continuer à lutter contre le cancer du sein. C'est un record dans l'Est du Département.













Rétrospective

HALLOWEEN L 'ÉCOLE DE MAGIE







BRADERIE DE LA ST-MICHEL

DÉLÉGATION D'ALTENA REPRÉSENTÉE PAR UWE KOBEF





JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE







CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVI







ASSO'S EN FOLIE

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



CONCOURS DE PÊCHE



CINÉMA EN PLEIN AIR



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE



100 ANS DE MONSIEUR LOCUTY



Rétrospective





CASTLE FESTIVAL





Centre social





Des temps forts pour nos seniors

Le Pôle Seniors du Centre social de la Ville de Péronne organise différents temps forts tout au long de l'année :

- Le lundi de 9h30 à 10h30 :
- Café-rencontre à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin
- Le lundi de 14h00 à 15h30 :
- Atelier récréatif à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin
- Le mardi de 14h00 à 15h30 :
- Atelier mémoire et convivialité à la Maison de Quartier de la Chapelette
- Le jeudi de 14h00 à 15h30 :
- Atelier équilibre à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin
- Le vendredi de 9h30 à 11h00 tous les 15 jours : Atelier expression corporelle à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin (première séance le 15 décembre)

Des ateliers numériques sont également proposés : • Le vendredi de 10h00 à 11h30 :

- Atelier initiation informatique à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin
- Le vendredi de 14h00 à 16h00 :
- Atelier initiation smartphone à la Maison de Quartier de la Chapelette

Contact

03.22.84.75.10

Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin - 5, rue Jules Ferry Maison de Quartier de la Chapelette - 11, rue de l'Industrie

Retour sur... Les portes ouvertes du Relais Petite Enfance

Vendredi 17 novembre 2023, plus d'une soixantaine de personnes (professionnelles de la petite enfance, parents et enfants) se sont réunies au Relais Petite Enfance de Péronne lors de ses portes ouvertes, organisées à l'occasion de la 19ème journée nationale des assistants maternels.

Au cours de cette soirée, les familles ont pu, au travers des ateliers proposés (éveil musical, lecture, motricité) mais également au travers de l'exposition photos, apprécier les activités d'éveil proposées au RPE et l'investissement des assistantes maternelles.

Ce fut également l'occasion de mettre en avant l'accompagnement des familles dans leur recherche d'un mode de garde ainsi que l'accompagnement de la professionnalisation que propose le service dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile. Grâce à la présence de l'organisme de formation Interfor et à celle de l'association AGENA, professionnelles et parents ont pu se renseigner sur les formations continues proposées aux assistantes maternelles et sur la labellisation à vocation d'insertion professionnelle.







Un peu d'histoire

L'exposition propose un panorama d'objets du quotidien



Les Arts des Amériques mis en lumière au musée Alfred Danicourt

Jusqu'au 09 mars 2024, le musée Alfred Danicourt propose une exposition temporaire gratuite dédiée aux Arts des Amériques.

Construites sur la base de collections privées, les collections archéologiques du musée Danicourt s'étendent sur plusieurs millénaires, du paléolithique au haut moyen-âge. De la vallée de la Somme à l'Egypte, en passant par l'Italie ou la Grèce, elles montrent la qualité et la diversité des productions d'outils, bijoux, monnaies européennes.

L'exposition « Regards sur les Arts des Amériques » offre un espace à des collections privées, en écho à celles d'Alfred Danicourt. Ces collections se concentrent sur les arts précolombiens, et proposent un regard sur près de 4 000 ans de production artistique, se mettant en parallèle avec les époques traitées par les collections du musée lui-même. Du Mexique aux Andes, l'exposition propose

un panorama d'objets du quotidien comme des tissus, métier à tisser, vaisselle, mais aussi d'objets cérémoniels ou rituels.

Infos pratiques

Le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 Le samedi de 9h00 à 12h00 03.22.73.31.09 a.longuet@vil

HISTOIRE | MUSÉE ALFRED DANICOURT



Les collections du Musée Alfred Danicourt dévoilent leurs secrets

Le 11 novembre dernier, nous célébrions le 105° anniversaire de l'armistice de 1918. La Grande Guerre prenait fin, laissant derrière elle une ville de Péronne en ruine. Entre les destructions, les vols et les pertes; près de 95% des collections du musée Alfred Danicourt a alors disparu

Alsparu.

Mais quelques vestiges du passé nous rappellent la beauté des bâtiments et collections d'avantguerre. Ainsi, ce fragment de petite statue en marbre, une main, très probablement celle d'un empereur romain, finement sculptée, a été retrouvée récemment dans des décombres qui n'avaient pas encore été triés. Entre retours d'objets volés et redécouvertes de notre passé, l'histoire de la Grande Guerre au Musée Danicourt n'a pas fini de nous surprendre...





Retour sur ... Les conférences!

Un premier cycle de conférences vient de se clôturer au sein du Musée Municipal Alfred Danicourt. Depuis le mois de septembre, plusieurs thématiques ont été abordées :

- « L'Entrevue de Péronne d'Octobre 1468 »
- « En marge de l'Entrevue de Péronne, vers une nouvelle Entrevue »;
- « Comment comprendre l'histoire grâce aux Sciences »
- « Le Musée Danicourt, martyr de la Grande Guerre »

Contact

03.22.73.31.09 a.longuet@ville-peronne.fr

Les dates à retenir

2 PROCHAINES CONFÉ-RENCES

organisées au musée

8 MARS

Vendredi 8 mars à 17h00 : Femmes fortes de l'histoire, moins invisibles qu'elles n'y paraissent

14 JUIN

Vendredi 14 juin à 17h00 : Fouilles du Canal Seine-Nord Europe, redécouvrons notre passé!

Le Moulin Damay

Enjambant le bras de la Somme, dans la rue Saint-Fursy, le moulin Damay est connu de tous les Péronnais et de ceux empruntant la RD1017. Grâce à sa position stratégique, il retient l'eau de la Somme et des étangs Robécourt. En cas de fortes pluies et de crues, il est possible d'utiliser ses vannages pour réguler le niveau de l'eau. Cela permet d'éviter les inondations, de protéger les habitants ainsi que la biodiversité. Historiquement, le Moulin Damay est également le dernier rempart de protection avant Paris.

Jusqu'en 2020, le moulin Damay est passé entre les mains de différents propriétaires privés mais aucun travaux et entretien n'ont été réalisés, expliquant la dégradation progressive du bâtiment. En juillet 2020, la Ville de Péronne confirme vouloir faire valoir son droit de préemption pour racheter le bâtiment et annonce le projet de déconstruction.



PREMIÈRE ÉTAPE DU PROJET | L'AUTOMATISATION DY SYSTÈME DE VANNAGE

La première étape du projet de déconstruction du Moulin Damay a été initiée au début du mois de septembre avec l'automatisation du système de vannage. Un vannage est un ouvrage hydraulique comparable à une porte que l'on actionne verticalement pour laisser passer ou retenir les eaux d'un barrage, d'un canal, d'une rivière... Les vannages ont très souvent été utilisés dans les moulins à eau pour contrôler le débit de l'eau alimentant, grâce à la force hydraulique, une roue ou une turbine. Mais les vannages sont également très présents le long des cours d'eau, à l'image de la Somme, afin de réguler les niveaux du cours d'eau et de maintenir un écosystème sain tout en préservant les zones habitées

La plupart des vannages sont aujourd'hui automatisés, ce qui permet un contrôle précis du débit de l'eau. À Péronne, ils sont encore actionnés par les agents du Pôle Technique de la Ville qui se chargent d'ajuster les volets en fonction des besoins. En effet, depuis que la ville est propriétaire du moulin, les agents sont sollicités afin de prendre en charge les manœuvres du vannage. Dans un premier

temps, ils le faisaient grâce au système mécanique d'origine, sur 3 volets. Progressivement, l'absence d'entretien a rendu impossible les manœuvres sur une partie de l'ouvrage condamnant deux des trois zones de passage. Si les vannages du moulin venaient à céder, l'eau qu'ils retiennent viendrait à s'écouler totalement en aval

entrainant l'inondation totale des territoires qui s'y trouvent. A l'inverse, les étangs en amont seraient complètement vidés, ce qui serait une réelle catastrophe



écologique. L'état du système représentait un réel danger nécessitant une intervention urgente avant d'envisager d'autres travaux concomitants. Maintenant que le site est sécurisé, il est possible d'envisager le début des travaux de déconstruction du Moulin.

VANNAGE DU MOULIN AVANT TRAVAUX



LE MOULIN DAMAY | À NOTER

Durant toute la durée des travaux, la rue du Marin Delpas passera en double sens de circulation pour faciliter les déplacements.

Durant la phase 4 des travaux, du 24 février au 11 mars, la circulation sera complétement interdite au niveau de Cerfrance Picardie jusqu'au pont Blackburn.

Pour fluidifier la circulation, nous vous conseillons d'emprunter le Boulevard des Anglais.

Le Moulin Damay

VANNAGE DU MOULIN APRÈS TRAVAUX





SECONDE ÉTAPE DU PROJET | LA DÉCONSTRUCTION

CALENDRIER DES TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION

Les travaux de déconstruction du Moulin Damay vont débuter à partir du 10 janvier jusqu'au 11 mars en suivant les étapes suivantes :



Les différentes phases

1

INSTALLATION DE LA BASE

vie du chantier et début des travaux de déconstruction du local électrique. À partir du 8 janvier

2

DÉBUT DE LA DÉCONSTRUCTION

des passerelles et de l'arrière du bâtiment.

3

DÉSOLIDARISATION TOTALE

de la passerelle et démolition d'une première partie du bâtiment.

2

DÉCONSTRUCTION COMPLÈTE

du bâtiment de droite. Du 24 février au 11 mars

Des études réalisées dans le bâtiment ont mis en évidence la présence d'hirondelles et de chauves-souris : des espèces protégées. Ainsi, afin de préserver la faune présente au sein du moulin, la tour la plus à gauche lorsque l'on fait face au bâtiment ne sera pas déconstruite

afin d'accueillir les espèces protégées. Cette mesure d'évitement doit apporter un habitat de report pour ces animaux qui profitent de l'environnement naturel à proximité pour la nourriture et comme source d'abris.

Compagnie François Mauduit



CONTACT: 03.22.73.31.16 spectacles@ville-peronne.fr



Tribunes politiques

MAJORITÉ

Chers Péronnais, chères Péronnaises, chers amis,

Malgré un contexte national et international tendu, nous avons vécu une riche année municipale. Qu'il s'agisse de moments festifs ou de dossiers structurants, notre équipe municipale est de tous les combats pour faire avancer ensemble notre belle ville de Péronne. Le Castle Festival a rencontré un écho particulièrement significatif mais d'autres moments nous ont rapproché comme le carnaval ou halloween en mairie. Si le vivre ensemble est essentiel, les grands projets le sont tout autant.

C'est la raison pour laquelle de nombreux travaux ont été réalisé et continueront de l'être l'année prochaine. Nous pensons bien sûr à l'automatisation des vannages et à la déconstruction du moulin mais aussi à la réfection de nombreuses toitures ou encore à la rénovation des trottoirs les plus abîmés et au remplacement des points lumineux en Led.

La sécurité de tous est renforcée par la finalisation de l'implantation des caméras faisant passer la ville à près d'une centaine de caméras implantées notamment en entrée de ville et au niveau de nos écoles. Les contrôles conjoints entre la Police Municipale et la Gendarmerie se poursuivent également et ont été renforcés sur des horaires décalés.

Si notre ville est plus sûre, elle est aussi plus verte grâce à la plantation d'une soixantaine d'arbres et d'une centaine d'arbustes en 2023, ce qui favorise la biodiversité. Depuis notre arrivée en responsabilité, nous avons planté 2,3 fois plus d'arbres que nous n'en avons abattus. L'objectif est que pour un arbre abattu trois soient replantés!

Nous avons aussi pensé à votre pouvoir d'achat et à la consolidation de notre centre-ville en cette année financièrement complexe grâce aux bons d'achats de 50 euros par foyer péronnais. Nous espérons que ce geste a pu vous faire passer des fêtes un peu plus douces. Comme vous pouvez le constater, nous continuons à œuvrer sans relâche au service de tous les péronnais!

Nous vous souhaitons, mon équipe et moi-même, de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2024!

Gautier Maes, Maire de Péronne et les élus de la majorité municipale.

LES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble, redonnons un avenir à Péronne

En raison des délais d'impression, il est demandé aux élus municipaux de rendre leur tribune politique à une date précise. Le groupe

« Ensemble, redonnons un avenir à Péronne » mené par Madame Kumm n'ayant pas respecté les délais, il nous est impossible de publier leur tribune.

Chers Péronnais, chères Péronnaises,

Tout va bien à Péronne, et la vie s'écoule doucement pour l'équipe municipale de la majorité.

De feux d'artifices en feux d'artifices, d'Halloween à l'école de la magie, c'est Versailles ici!

Nous regrettons toutefois que monsieur le maire n'ait pas pris sa baguette magique pour régler les problèmes qui nous touchent. Dans ses documents de campagne, il prétendait « sauver l'hôpital et défendre la médecine de proximité » ; quelles actions ont été entreprises ?

Il voulait une ville plus propre et entreprendre la réfection des trottoirs ; les herbes sont partout, on en parle ?

Les trottoirs impraticables, truffés de trous, on en parle?

La place Audinot remplie de feuilles, glissante, pas même balayée pour les jours de marché, les bouches d'égout qui n'absorbent plus l'eau, on en parle ?

Monsieur le maire voulait se battre pour l'environnement ; cela passe par l'abattage des beaux arbres de la ville?

Ne pouvait-on reconvertir l'un de ces sapins abattus en sapin de noël plutôt que de sacrifier encore un arbre?

Quant au triton à crête orange, sorti de son anonymat et promu à un bel avenir par monsieur le maire, il n'aura vécu que le temps de la campagne..

Les promesses, c'est bien, mais il faut un jour les concrétiser.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Th Dheygers, Dany Tricot, Philippe Varlet le 14 novembre 2023

AGENDA DES MANIFESTATIONS Ce calendrier est donné à titre indicatif et est soumis à d'éventuelles modifications

Concours départemental de tir à l'arc · les écureuils de Péronne

Dimanche 17 décembre · À partir de **10h00** · Gratuit · Gymnase du SIVOS Renseignements à ecureuils.de.peronne@wanadoo.fr

The Big Band · Concert de Noël

Vendredi 22 décembre · 20h00

- · 8€ / gratuit pour les moins de 12 ans
- · Espace Mac Orlan

Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

Atelier · Bibliothèque municipale

Samedi 06 janvier · 10h00 · Gratuit Viens confectionner ta couronne! Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

Aperitif-Concert du nouvel-an · Orchestre d'harmonie de la ville de Péronne

Samedi 13 janvier à 19h00 et dimanche 14 janvier à 11h00

Réservation sur ville-peronne.fr Renseignements à ohvp80200@gmail.com

Assemblée générale de la société d'horticulture et jardins ouvriers

Samedi 27 janvier · 8h30 à 13h00

· Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin Renseignements à bob80200@hotmail.fr

Le MUSÉE DANICOURT célèbre la **Saint-Fursy**

Mardi 16 janvier · 13h30 à 17h30 · Gratuit

· Visite commentée

Renseignement au 03.22.73.31.09 ou à a.longuet@ville-peronne.fr

Dance Side Story · Spectacle de danse

Vendredi 26 janvier · 20h00

15€ (8€ pour les écoles de danse)

· Espace Mac Orlan

Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

FÉVRIER 2024

La vie en vrai · concert

Vendredi 9 février · 20h00 · 8€ (gratuit pour les moins de 12 ans) · Espace Mac Orlan Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

Animation mardi gras

· Bibliothèque municipale

Samedi 10 février · 9h30 · Gratuit Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

Animation saint-valentin

· Bibliothèque municipale

Mercredi 14 février · Gratuit Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

Thé dansant de la saint-valentin

· Péronne en fête

Mercredi 14 février · 14h00 à 19h00 · 15€

· Espace Mac Orlan Renseignements au 07.86.31.61.25

Salon de la beauté et du bien-être

Dimanche 18 février · 10h00 à 18h00

- · Gratuit
- · Espace Mac Orlan Renseignements à 07.69.35.94.02 ou à assoc.beaute.bienetre@gmail.com

Criterium Départemental UFOLEP escalade · Les Écureuils de Péronne

Dimanche 18 février · À partir de 10h00

- · Gratuit
- · Gymnase Saint-Denis Renseignements à ecureuils.de.peronne@wanadoo.fr

Dictée pour adultes

· Bibliothèque municipale

Samedi 24 février · Gratuit

Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

MARS 2024 -----

Loto Quine · Péronne en fête

Du 3 mars · 16h30 - début des jeux à 19h00

· Espace Mac Orlan Renseignements au 07.86.31.61.25

Open AT2H · Tennis Club Peronne

Du 3 mars au 7 avril 2024

Renseignements à tennis.club.peronne@orange.fr

Animations journée internationale du droit des femmes · Bibliothèque municipale

Du 5 au 9 mars · Gratuit

Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

Femmes fortes de l'histoire, moins invisibles qu'elles n'y paraissent

Vendredi 8 mars · 17h00 · Gratuit

· Conférence au musée Alfred Danicourt Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à a.longuet@ville-peronne.fr

Irish Legend · Danse et musique

Samedi 9 mars · 20h00 · À partir de 30€ ·

Espace Mac Orlan

Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

Printemps des poètes

· Bibliothèque municipale

Du 9 au 25 mars · Gratuit Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

Printemps du Terroir

Samedi 16 et dimanche 17 mars · Gratuit

· Espace Mac Orlan

Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

Animations journée de la trisomie 21

· Bibliothèque municipale

Vendredi 22 et samedi 23 mars · Gratuit Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr

Récital de trompette et orgue

Vendredi 22 mars · 20h00 · 10€

· Église Saint Jean-Baptiste Renseignements au 03.22.73.31.16 ou à spectacles@ville-peronne.fr

Atelier pâques

· Bibliothèque municipale

Samedi 30 mars · 10h00 à 12h00 · Gratuit Renseignements au 03.22.73.31.09 ou à bibliotheque@ville-peronne.fr